

L'Echo du CSEE

Auvergne-Rhône-Alpes

Novembre 2024



Unis pour aller plus loin

NAO 2024 :

La CGT déplore un manque d'équité !

Malgré l'engagement de la Directrice Générale de ne pas attribuer de primes individuelles tant que les augmentations générales ne couvriraient pas l'inflation, la Direction a décidé d'utiliser 50 % de l'enveloppe de 2 400 000 € pour des primes. Les montants alloués varieront entre 200 et 600 €.

Les 50 % restants servent à des augmentations générales, mais celles-ci ne suffisent pas à compenser l'inflation.

La CGT regrette profondément ce choix, et estime que cette répartition ne répond pas aux attentes des salariés.

D'un côté, une partie des salariés bénéficiera de primes ponctuelles, mais une grande majorité de ces salariés restera exclue.

Cette répartition divise et génère des frustrations.

De l'autre, les augmentations générales auraient permis de valoriser équitablement l'effort collectif de tous les salariés.

Nous aurions préféré que l'intégralité de cette enveloppe, soit consacrée à des augmentations générales, plus justes et durables face à l'inflation.

Un calcul simple montre que, si l'intégralité de l'enveloppe y avait été consacrée, les augmentations générales auraient pu être doublées, atteignant entre 60 et 70 € pour chaque salarié.

Ce choix aurait permis de mieux répondre à la hausse des coûts de la vie tout en valorisant l'ensemble des équipes sans distinction.

En ne signant pas cet accord, la CGT refuse de cautionner cette approche injuste et appelle à des mesures réellement solidaires et équitables pour l'ensemble des salariés.

Point économique : Notre région proche des objectifs !

Au 7 novembre, 1 771 stagiaires sont présents hors dispositifs d'accompagnement. Un retard persiste sur le marché privé (-3,3 millions €) et sur l'EPIC (-1,3 millions €).

La CGT a demandé à la direction si ce retard était rattrapable. La direction a répondu que, sur le marché privé, cela ne l'était pas, mais que pour l'EPIC, l'objectif devrait être atteint.

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires à fin septembre est de 31,179 millions € avec un écart de -3 millions € par rapport au budget prévisionnel, dû en partie au retard du marché privé.

La gestion des coûts a permis de réduire la masse salariale de 1,091 million € et les frais de gestion de 3 millions € par rapport à 2023.

Cependant, l'EBE reste déficitaire de -5,971 millions €. La CGT constate que nous sommes proches de l'objectif.



Retour sur les appels d'offres

L'AFPA a remporté 24 lots sur les 65 disponibles des appels d'offres de France Travail. Ces lots couvrent une large gamme de secteurs, allant du bâtiment à l'industrie, en passant par la restauration, la sécurité, la transition écologique et les compétences transverses. Ils sont répartis sur diverses zones géographiques.

En revanche, l'AFPA n'a pas été

retenue sur les lots liés au tertiaire, à l'administratif et au numérique.

Ces attributions illustrent l'engagement de l'AFPA à répondre aux enjeux de formation dans des secteurs innovants et des réalités locales spécifiques. La CGT reconnaît que l'AFPA a su se démarquer, malgré la forte concurrence, en raison de son savoir-faire.

Le centre du Puy-en-Velay va devenir une antenne de Saint-Étienne...

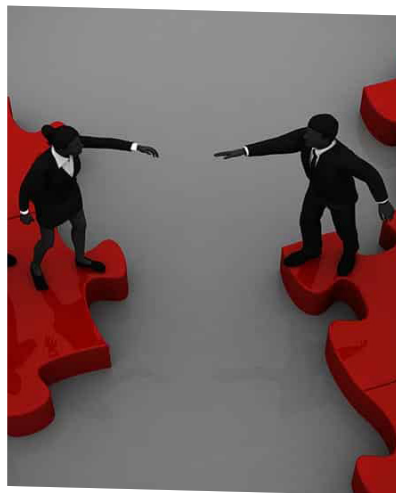
La direction a présenté son **projet de réorganisation**, qui consiste à faire du centre du Puy-en-Velay **une antenne** du centre de Saint-Étienne.

Ce projet qui **reste flou**, notamment en ce qui concerne les impacts sur les **conditions de travail**, a décidé les élus du Comité Social et Économique d'Établissement (CSEE) de **voter à l'unanimité**, le recourt au cabinet d'expertise SECAFI afin d'**évaluer les impacts** de ce projet sur les conditions de travail des salariés.

A la demande de la direction, qui souhaitait maintenir un dialogue social constructif, les élus ont décidé de **renoncer** à cette expertise.

Ce choix a été **conditionné** par l'engagement de la direction à présenter un **plan d'actions détaillé** pour accompagner cette réorganisation.

Les élus CGT ont demandé que ce plan **clarifie** les modalités de travail, les offres de formation, d'accompagnement et des services associés, tout en **impliquant** directement les **salariés** concernés.



La mise en place de groupes de travail sera essentielle pour garantir **une prise en compte réelle** des attentes et préoccupations des équipes, tout en **améliorant les propositions** initiales du projet.

Le passage du Puy-en-Velay au statut d'antenne du site de Saint-Étienne, représente un changement structurel important.

La délégation CGT restera attentive sur la **nécessité de préserver** les conditions de travail, d'assurer la qualité des services, et de garantir une **transition respectueuse** des attentes des salariés.

Ce **compromis** témoigne d'une volonté de **concilier** les impératifs organisationnels et humains dans un cadre de **concertation** renforcée.

Représentant de proximité : La CGT défend un dialogue social de proximité !

Lors du CSEC d'octobre, vos **élus CGT** ont exprimé leur **préoccupation** concernant les difficultés rencontrées par les représentants de proximité (RP) depuis le début de la mandature. Ces RP, dont le rôle **est essentiel** pour faire remonter les **problématiques locales** des salariés, se heurtent actuellement à un manque de traitement de ces questions lors des réunions mensuelles. Cette situation va à **l'encontre du dialogue social**, empêchant les salariés d'obtenir des réponses simples et claires face à leurs préoccupations locales.

Dans ce contexte, la CGT a exigé **une intervention** directe de la direction générale, auprès de chaque direction régionale, afin de garantir le plein exercice de leur mandat en tant que RP. L'objectif étant que **les questions locales** soient traitées au niveau local, permettant ainsi aux salariés d'obtenir **des réponses concrètes** à leurs questions.

Cette demande a été soutenue par les autres délégations, et à **la demande de la CGT**, une réunion doit être planifiée pour **clarifier** la situation et trouver des **solutions adaptées**.

2 nouveaux Représentants de Proximité à Saint-Etienne et Valence

Madame **Gigandon Ghislaine** a été élue sur le site de Saint-Etienne et Monsieur **Recchia Jean-Christophe** a été élu sur le site de Valence.

La CGT **félicite** ces nouveaux représentants de proximité pour leurs élections.

Problèmes de chauffage et de légionellose en Pays de Savoie : La CGT demande des actions concrètes !

La CGT a fait remonter **plusieurs problèmes** concernant le chauffage et le risque de légionellose en Pays de Savoie. Lors du dernier CSEE, elle a signalé que la société MTO, responsable de la maintenance du système de chauffage, **ne respecte pas ses engagements** contractuels. Cela conduit à des difficultés **récurrentes** dans la gestion des chaudières.

Bien que le contrat avec **MTO** ait été renouvelé jusqu'en janvier 2025, la direction a annoncé **qu'un nouveau prestataire** serait choisi par appel d'offre en **janvier 2025**.

En attendant, des **solutions temporaires** sont nécessaires pour pallier **aux dysfonctionnements**. L'une des réponses apportée à court terme serait de **remplacer** une pièce défectueuse, *le Pneumatex*, pour stabiliser

le système de chauffage. Cela permettrait d'éviter la mise en sécurité systématique de la chaufferie et de supprimer **l'intervention quotidienne** de l'intendant pour relancer le système. La direction régionale a déjà trouvé cette pièce et compte demander une dérogation au national pour **procéder à son remplacement**, bien que cette intervention incombe normalement à MTO.

En parallèle, **la présence de légionellose** a également été soulevée. Un traitement **curatif** est prévu pour les **25 et 26 novembre 2024** sur les deux sites concernés.

Les élus CGT ont indiqué qu'ils suivraient de près l'évolution de ces dossiers afin de **garantir que des actions concrètes** soient mises en place et que la gestion des problèmes soit **effective**.

Bilan social 2023 :

La CGT émet un avis défavorable !

La CGT déplore l'envoi tardif du bilan social 2023, qui arrive à un moment où son analyse approfondie perd de son efficacité.

Ce retard ne permet pas d'avoir une vision claire et utile des données à un moment stratégique, ce qui n'a pas vraiment de sens pour la gestion des ressources humaines et pour l'amélioration des conditions de travail. Néanmoins, malgré ces contraintes, plusieurs éléments importants ressortent de ce bilan.

Emploi

Le nombre d'effectifs en CDI et CDD s'élève à 469 en 2023, contre 508 en 2022, soit une perte de 39 équivalents temps plein. Cette diminution est principalement due à une baisse significative des CDD, avec 27 postes de moins, tandis que l'intérim a légèrement augmenté.

Le nombre de jours d'absence pour maladie a globalement diminué, mais certaines catégories de personnel enregistrent une hausse des absences. Une analyse approfondie est indispensable pour comprendre les causes de cette augmentation.

Par ailleurs, l'Afpa répond aux exigences légales en matière d'emploi des travailleurs handicapés, ce qui constitue un point positif.

Rémunération

L'écart salarial entre les hommes et les femmes continue de se creuser, avec une différence moyenne de 176 € en faveur des hommes. Cette situation soulève des interrogations sur la nécessité d'une politique salariale visant à réduire ces inégalités.

De plus, un écart notable est observé entre le salaire moyen des salariés de la région et celui du



niveau national, avec une différence de - 206 €. Des explications à ce sujet sont attendues.

Conditions d'hygiène et de sécurité

Le bilan montre une diminution du nombre d'accidents du travail, une évolution encourageante. Toutefois, il est impératif de maintenir et de renforcer les efforts pour garantir la sécurité et le bien-être des salariés.

Prestataires extérieurs

Le bilan met en évidence un recours important aux prestataires extérieurs. Cette situation préoccupe la CGT, car elle impacte la stabilité des emplois internes et risque de fragiliser les compétences en interne.

La CGT réaffirme son opposition à une politique d'externalisation et appelle à privilégier des solutions internes afin de garantir la pérennité et la qualité des emplois.

Position de la CGT

Au regard de ces éléments, et malgré quelques améliorations notables, comme la réduction des accidents du travail et le respect des obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés, la CGT émet un avis défavorable sur le bilan social 2023.

Les préoccupations liées à l'égalité salariale, à la gestion des absences pour maladie, à la part importante des prestataires extérieurs et à la politique d'emploi durable restent des sujets non résolus, ce qui justifie cette position.

Vos élus CGT engagés sur tous les fronts !

La CGT : un acteur engagé pour les ASC

La CGT s'investit pleinement au sein du comité de gestion des Activités Sociales et Culturelles. Grâce à ses idées et initiatives, elle contribue activement au bon fonctionnement des ASC. Nous soulignons que l'équipe de gestion travaille dans un esprit serein et constructif, permettant de répondre efficacement aux besoins de tous.

La CGT au plus proche du terrain !

Nos Délégués Syndicaux Régionaux se rendent régulièrement dans les différents centres de la région pour échanger avec vous, vous écouter et répondre à toutes vos préoccupations, notamment concernant votre santé et vos conditions de travail. Ces rencontres nous permettent de faire remonter vos problématiques aux instances du personnel, que ce soit au niveau local, régional ou national.

La CGT active dans les instances...

Vos élus CGT vous représentent et défendent vos droits dans toutes les instances et commissions. Ils contribuent activement aux débats et proposent des solutions concrètes, comme c'est le cas pour le projet de réorganisation du Puy, les problématiques de chauffage à Chambéry, les difficultés rencontrées par les RP ou encore sur le dossier NAO 2021 où nous avons obtenu gain de cause en justice, ce qui a permis la régularisation de salaire pour plusieurs d'entre vous...

Syndiquez-vous : devenez acteur de vos droits !

En nous rejoignant, vous participez à une organisation qui se bat au quotidien pour défendre vos droits, améliorer vos conditions de travail et obtenir des résultats concrets.

Adhérez dès maintenant à la CGT en nous contactant par mël et faite entendre votre voix !